

L'exégèse vétéro-testamentaire après *Nostra aetate* 4 :

Principes et réalité

INTRODUCTION

La question à laquelle cette contribution cherche à répondre est précise et volontairement limitée : est-ce que les propos du quatrième paragraphe de *NA*¹, son contexte d'énonciation et ses développements ultérieurs² ont contribué à modifier, chez les théologiens catholiques, leur manière de pratiquer l'exégèse de l'AT, et si oui, en quoi l'ont-ils fait ? Il ne s'agit donc ici, à strictement parler, *que* d'exégèse vétéro-testamentaire et non pas de questions – si importantes soient-elles – liées à l'unité de la Bible chrétienne, au rapport AT/NT ou, encore moins, relatives au seul NT. Cette réduction méthodologique que certains pourraient contester³, présuppose déjà au moins une chose : un exégète assumant son appartenance confessionnelle peut, de façon légitime, étudier l'AT pour lui-même, sans nécessairement faire référence au NT⁴. Ce faisant et dans la mesure où il applique et respecte

¹ Abréviations : Ancien Testament (AT) ; Nouveau Testament (NT) ; Bible hébraïque (BH) ; Talmud de Babylone (TB) ; *Nostra aetate* (NA) ; *Lumen Gentium* (LG) ; *Dei Verbum* (DV) ; Patrologie Latine (PL) ; Conférence des Évêques de France (CEF) ; Commission Biblique Pontificale (CBP) ; Proche-Orient Ancien (POA) ; ère commune (è.c.).

² Pour ces développements (jusqu'en 2015) : CEF, *Les relations entre juifs et chrétiens. Compendium*, Paris, Bayard-Mame-Cerf, 2019. Pour un processus parallèle, côté protestant (jusqu'en 2018) : FÉDÉRATION PROTESTANTE DE FRANCE, *Les relations entre chrétiens et juifs. Compendium de textes protestants*, Lyon, Olivétan, 2022.

³ Au nom de l'unité des deux Testaments affirmée depuis l'origine du christianisme et récapitulée dans la formule classique d'Augustin : « Le NT est caché dans l'AT, l'AT est dévoilé dans le NT » (*Quaestiones In Heptateuchum*. 2,73 (PL 34,623) ; voir DV 16).

⁴ Cette possibilité n'est encore qu'implicite dans les propos de DV 14 et 15 : Bien que « l'économie de l'AT [ait] pour raison d'être majeure de préparer l'avènement du Christ Sauveur de tous, et de son Royaume messianique, d'annoncer prophétiquement cet avènement [...] et de le signifier par diverses figures [...] » (DV 15), cette



les procédures techniques de sa discipline, il n'en fait pas moins œuvre de scientifique *et* de théologien⁵.

Ainsi circonscrite, cette question n'est pourtant pas facile à appréhender et cela, pour deux raisons au moins. D'une part, il n'est pas évident de mesurer les répercussions d'une déclaration conciliaire particulière sur l'évolution d'une discipline théologique, beaucoup d'autres facteurs pouvant entrer en ligne de compte dans ce changement⁶. D'autre part, même si cette influence est établie, on ne peut écarter l'éventualité qu'un hiatus subsiste entre les principes énoncés et la réalité concrète du terrain. Preuve en est – et non sans rapport avec notre sujet –, la condamnation vigoureuse de Marcion dès le 2^e s. è.c. et le fait que, malgré celle-ci, son hérésie travaille encore profondément grand nombre de consciences chrétiennes⁷.

Nonobstant ces précautions, je me propose de déployer ma réflexion en deux temps. Je commencerai par examiner ce qui est dit à propos de l'AT et de son interprétation dans les documents successifs relatifs aux relations entre juifs et chrétiens, depuis *NA* jusqu'à ce jour (I. Les principes). Ensuite, je fournirai quelques exemples des déplacements observables et que l'on peut raisonnablement attribuer à ce tournant de *NA* et à l'approfondissement de son enseignement (II. La réalité). Enfin, je conclurai brièvement en indiquant les pistes à approfondir.

économie « annoncée d'avance, racontée et expliquée par les auteurs sacrés, apparaît [...] dans les livres de l'AT comme la vraie Parole de Dieu ; c'est pourquoi ces livres divinement inspirés conservent une valeur impérissable » (*DV* 14).

⁵ Bien que le point de vue adopté ici soit catholique, il est probable qu'il concerne aussi, peu ou prou, les autres confessions chrétiennes. Cf. la déclaration de la communion anglicane (THE FAITH AND ORDER COMMISSION, *God's Unfailing Word. Theological and Practical Perspectives on Christian-Jewish Relations*, London, Church House Publishing, 2019) et la « relecture protestante » de Alain Massini, dans FÉDÉRATION PROTESTANTE DE FRANCE, *Les relations entre chrétiens et juifs* (p. 253) qui se réfèrent à *NA* 4.

⁶ Aujourd'hui, les différences, voire les lignes de fracture, entre exégètes dépendent plus des méthodes pratiquées que de l'appartenance confessionnelle. Ainsi, un narratologue catholique pourrait se sentir plus proche de son collègue narratologue protestant que d'un catholique adepte de l'exégèse historico-critique.

⁷ Sur ce marcionisme latent : F.-X. AMHERDT, *Prêcher l'AT aujourd'hui. Un défi herméneutique*, Fribourg, Academic Press, 2006.



I. LES PRINCIPES

A. *Nostra aetate* (28 octobre 1965)

De *NA* 4, point de départ de la réflexion, je retiens deux affirmations relatives à notre sujet⁸ :

1) Après avoir évoqué « les patriarches, Moïse et les prophètes » comme « prémices de la foi et de l'élection » des chrétiens et préfiguration de leur salut, la déclaration conciliaire poursuit : « *l'Église ne peut oublier qu'elle a reçu la révélation de l'AT par ce peuple avec lequel Dieu, dans sa miséricorde indicible, a daigné conclure l'antique Alliance [...]* ».

2) De ce lien incontestable et infrangible entre l'Église et le peuple juif qu'il explicite dans les lignes suivantes, le document tire une conséquence pratique : « Du fait d'un si grand patrimoine spirituel, commun aux chrétiens et aux juifs, le saint Concile veut *encourager et recommander la connaissance et l'estime mutuelles, qui naîtront surtout d'études bibliques et théologiques*, ainsi que d'un dialogue fraternel ».

Aussi traditionnelles et triviales qu'elles puissent paraître, ces deux affirmations (1. L'Église reçoit l'AT du peuple juif ; 2. Cela lui impose de bâtir un lien toujours plus profond et fraternel avec ce peuple⁹) n'en marquent pas moins – après des siècles de rivalités et de persécutions – un changement drastique de regard et d'attitude envers le judaïsme et laissent espérer la possibilité d'un nouveau départ dans la relation réciproque. Rien de neuf n'est dit, mais tandis que la route est barrée au marcionisme et à l'antijudaïsme, une voie s'ouvre à l'exploration de notre « patrimoine commun », par l'étude, notamment biblique, et le dialogue. Le texte n'explicite pas comment cette étude doit être conduite : ensemble et/ou chacun de son côté.

Quoi qu'il en soit, l'impulsion est donnée et un certain nombre de documents ultérieurs témoigneront de l'approfondissement de la réflexion du côté catholique. Je ne retiens que les plus significatifs et, dans ceux-ci, les seuls éléments pertinents par rapport à l'objet de cette contribution.

⁸ Dans toutes les citations suivantes, je souligne en *italique*.

⁹ Déjà *LG* 16 : ce « peuple très aimé du point de vue de l'élection ».

B. *Orientations pastorales du Comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme (16 avril 1973)*

En avril 1973, la CEF publiait des *Orientations pastorales pour les relations avec le judaïsme*. À nouveau, le marcionisme est dénoncé (§ 4c), preuve s'il en est que ce dernier est tenace. Mais, ici – comme le montre la suite du paragraphe – la perspective se veut englobante. Ce n'est pas seulement l'opposition entre les Écritures (AT/NT) qui est visée, mais plus largement celle entre les Traditions qui portent et font vivre ces Écritures : « Le sens de la transcendance et de la fidélité de Dieu, de sa justice, de sa miséricorde, de la repentance [...] sont des *traits fondamentaux de la tradition juive*. Les chrétiens qui revendiquent les mêmes valeurs *auraient tort de croire qu'ils n'ont plus rien à recevoir aujourd'hui même de la spiritualité juive* ». C'est pourquoi ces « chrétiens, ne serait-ce que pour eux-mêmes, doivent acquérir une connaissance vraie et vivante de [cette] tradition juive » (§ 5 ; voir aussi § 6). Il faut reconnaître que cinquante ans plus tard, cette recommandation reste encore assez peu suivie¹⁰. Enfin, le document soutient, sans expliciter, que c'est le principe même de la lecture chrétienne (lire l'AT à la lumière du Christ et du NT) qui exige que l'AT soit honoré dans sa valeur propre. Il ne s'agit donc pas d'un simple propos circonstanciel : « S'il est vrai que, pour nous, l'AT ne délivre son sens ultime qu'à la lumière du NT, *cela même suppose qu'il soit accueilli et reconnu d'abord en lui-même* (cf. 2 Tm 3,16) » (§ 5a). Sans renier le principe de lecture chrétienne, cette proposition progresse par rapport à DV 14-15 qui soulignait surtout le rôle préparatoire et annonciateur de l'AT¹¹.

C. *Orientations et suggestions pour l'application de la déclaration conciliaire Nostra aetate 4 (1^{er} décembre 1974)*

Un an et demi plus tard, un autre document – encore de type pastoral, mais de source vaticane – est publié par la Commission pour les relations religieuses avec le judaïsme (*Orientations et suggestions pour l'application de NA 4*). Il entend proposer « quelques premières

¹⁰ La raison est facile à saisir : nombre de chrétiens, marcionites sans le savoir, continuent – au moins en pratique – à considérer l'AT comme une ressource de second ordre pour leur foi. A fortiori en va-t-il pour la Tradition juive qui le porte.

¹¹ Selon la logique « promesse / accomplissement. Voir n. 4.

applications pratiques en divers domaines essentiels » à la vie de toute l'Église (Préambule). Parmi ces domaines, celui de « la liturgie » (§ II) et celui de « l'enseignement et l'éducation » (§ III) croisent la question de l'AT et de son interprétation. Des propos antérieurs sont repris, des insinuations sont marquées, des données implicites sont peu à peu clarifiées :

- « On s'efforcera de mieux comprendre ce qui, dans l'AT, garde une valeur propre et perpétuelle¹² (cf. *DV* 14-15), celle-ci n'étant pas oblitérée par l'interprétation ultérieure du NT qui lui donne sa signification plénière, alors qu'il y trouve réciproquement lumière et explication (cf. *ibid.*, 16) » (§ II).
- « L'AT et la tradition juive fondée sur celui-ci ne doivent pas être opposés au NT de telle façon qu'ils semblent n'offrir qu'une religion de la justice seule, de la crainte et du légalisme, sans appel à l'amour de Dieu et du prochain » (§ III).

Il ne s'agit pas encore d'exégèse à proprement parler, mais le document encourage la mise en place de cadres d'étude : « On stimulera la recherche des spécialistes sur les problèmes touchant le judaïsme et les relations judéo-chrétiennes, spécialement dans le domaine de l'exégèse, de la théologie, de l'histoire et de la sociologie. Les instituts supérieurs de recherche catholiques [...] ainsi que les spécialistes, sont invités à apporter leur contribution à la solution de tels problèmes. Là où la chose est possible, on créera des chaires d'études juives, et l'on encouragera la collaboration avec les savants juifs » (§ III).

D. *Notes pour une correcte présentation des juifs et du judaïsme dans la prédication et la catéchèse de l'Église catholique (mai 1985)*

Les propos sont certes stimulants mais prouvent, en même temps, qu'en ce domaine de la formation, tout reste à faire. Dix ans plus tard, la même Commission vaticane, avec ses *Notes pour une correcte présentation des juifs et du judaïsme* reprendra ce point. Dans ce texte, toute une section est consacrée aux rapports AT/NT (§ 2) et à

¹² Sans doute par excès de prudence, cette formule fait preuve de maladresse : elle laisse, en effet, entendre que certaines choses dans l'AT n'ont plus de « valeur propre et perpétuelle » (déjà *DV* 15). Si c'est le cas, pourquoi les garder ?

la délicate question de la typologie¹³. On y reconnaît notamment qu'il existe une lecture juive différente, mais légitime, de l'AT et que ce dernier garde sa valeur propre :

Il est vrai [...] que l'Église et les chrétiens lisent l'AT à la lumière de l'événement du Christ mort et ressuscité, et que, à ce titre, il y a une lecture chrétienne de l'AT qui ne coïncide pas nécessairement avec la lecture juive. Identité chrétienne et identité juive doivent ainsi être chacune soigneusement distinguées dans leur lecture respective de la Bible. Mais ceci n'ôte rien à la valeur de l'AT dans l'Église et n'empêche pas que les chrétiens puissent à leur tour profiter avec discernement des traditions de lecture juive (§ II,6).

Une fois encore, la prudence est de mise. D'une part, « lecture chrétienne » et « lecture juive » sont simplement juxtaposées et même, « soigneusement distinguées », sans que rien ne soit dit de leur éventuelle articulation. D'autre part, la formule « profiter avec *discernement* des traditions de lecture juive », trahit une certaine méfiance à l'encontre de cette lecture juive, comme si elle représentait, pour le lecteur chrétien un potentiel danger¹⁴.

E. *Lire l'Ancien Testament. Contribution à une lecture catholique de l'Ancien Testament pour permettre le dialogue entre juifs et chrétiens* » (14 mai 1997)

Avec le document du Comité épiscopal français pour les relations avec le judaïsme *Lire l'AT*, la réflexion fait un pas assuré en avant et n'esquive plus les difficultés. Comme le dit sa présentation, le texte, « fruit de nombreux échanges avec des exégètes et des théologiens » cherche à répondre au « malaise de nombreux chrétiens à la lecture de certains passages de la Bible » (voir § 3, à propos de la violence) et à celui que suscite le recours à la typologie. Par ailleurs, comme son sous-titre le laisse entendre, il veut – en entrant dans « une connaissance plus profonde de l'AT » – favoriser le dialogue avec nos

¹³ « La lecture typologique ne fait que manifester les insondables richesses de l'AT [...] et ne doit pas faire oublier qu'il garde sa valeur propre de Révélation que le NT souvent ne fera que reprendre » (§ II,7 ; voir § II,3-8).

¹⁴ Neuf ans plus tard, le document de la CBP (« L'interprétation de la Bible dans l'Église », 1994), manifeste la même circonspection à propos de la lecture juive. Elle est considérée comme « une aide de première valeur [...] à condition toutefois de l'employer à bon escient » (§ I,C.2). Oserait-on le même type de formules pour la lecture patristique ?

frères juifs, « dans le respect de nos identités respectives ». Le plan du texte en dévoile la logique. Paradoxalement, les problèmes posés par la lecture de l'AT naissent, en partie, d'une décision positive : en adoptant un lectionnaire plus étendu, la réforme liturgique de Vatican II a permis au peuple de Dieu de se confronter davantage à l'AT (§ 1 : « Le commentaire des lectures bibliques du dimanche »)¹⁵. Pour être adéquat, ce commentaire doit se fonder sur l'unité de l'Écriture qui manifeste la cohérence du projet divin (§ 2 : « L'unité des Écritures »). Cette conscience de l'unité du dessein de salut contrarie la tentation permanente de dévaloriser l'AT ou de l'utiliser seulement comme « faire valoir » du NT (§ 3 : « Pour une lecture positive de l'AT »). Mais si la valeur de l'AT est si grande et permanente, que peut encore signifier une notion comme celle d'accomplissement ? (§ 4 : « L'accomplissement des Écritures selon le NT »). De même, comment comprendre le rapport entre ancienne et nouvelle Alliance (§ 5 : « L'Alliance nouvelle et éternelle ») ? Du point de vue de l'exégète, rien sans doute n'est dit qui le conduise à révolutionner sa pratique, mais il a désormais les coudées plus franches pour justifier sa recherche et pour en souligner l'importance.

« Reconnaître à l'AT sa valeur permanente, c'est ouvrir la possibilité même du dialogue entre juifs et chrétiens [...] Nous ne pouvons nous contenter d'y trouver annonces, préfigurations, ou exemples illustrant l'Évangile [...] Il est le témoignage porté à l'élection irrévocable et à l'Alliance indéfectible de Dieu avec nos pères. Les chrétiens, de plus en plus nombreux, s'efforcent de lire toute la Bible [...] Leur vie de foi en a été enrichie. Ceux qui peuvent accéder à la lecture juive de la Bible, s'ouvrent à une compréhension renouvelée des Écritures. Dans cette perspective, le dialogue entre juifs et chrétiens pourra sans doute progresser » (« Conclusion »).

F. *Le peuple juif et ses saintes Écritures dans la Bible chrétienne* (24 mai 2001)

Les points abordés de façon simple et brève (20 p.) dans le document français se retrouvent amplement approfondis (plus de 200 p.) dans celui que la CBP fait paraître en 2001 : *Le peuple juif et ses saintes Écritures dans la Bible chrétienne*. Ce texte très dense et le plus

¹⁵ *Sacrosanctum Concilium*, § 35 : « Dans les célébrations sacrées, on restaurera une lecture de la Sainte Écriture plus abondante, plus variée et mieux adaptée ».



« exégétique » de tous ceux présentés jusqu'ici, s'inscrit lui-même à la suite d'un autre document de ladite Commission, intitulé *L'interprétation de la Bible dans l'Église* (15 avril 1993) dans lequel se trouvaient déjà un paragraphe consacré aux traditions juives d'interprétation (§ I,C.2) et un autre sur les rapports AT/NT (§ III,A.2)¹⁶. Sans prétendre honorer la richesse de ce texte, je me contenterai de relever deux points concernant l'exégèse de l'AT et qui marquent à la fois les avancées et les limites de la réflexion :

- Tout d'abord, le travail de la CBP s'inscrit explicitement dans un contexte post-Shoah¹⁷. D'où la question que pose d'emblée Joseph Ratzinger dans sa préface : « Les chrétiens peuvent-ils, après tout ce qui est arrivé, avoir encore tranquillement la prétention d'être des héritiers légitimes de la Bible d'Israël ? ». Et la réponse qu'il y apporte : « Il est clair qu'un rejet de l'AT de la part des chrétiens [...] abolirait le christianisme lui-même, mais en outre ne pourrait pas favoriser la relation positive entre les chrétiens et les juifs [...]. Mais ce qui doit résulter de ce qui s'est passé, c'est un nouveau respect pour l'interprétation juive de l'AT. À ce sujet, le document dit deux choses. D'abord, il déclare que "la lecture juive de la Bible est une lecture possible, qui se trouve en continuité avec les Saintes Écritures juives de l'époque du second Temple, une lecture analogue à la lecture chrétienne, laquelle s'est développée parallèlement" (§ 22)¹⁸. Il ajoute que les chrétiens peuvent apprendre beaucoup de l'exégèse juive pratiquée depuis plus de 2000 ans [...] » (Préface). La circonspection perceptible dans les *Notes pour une correcte présentation* de 1985 (voir ci-dessus) a (presque)¹⁹

¹⁶ Voir n. 14.

¹⁷ Outre la préface, voir § 22. Ce contexte était déjà évoqué dans le « Préambule » des « Orientations et suggestions » (1974). Mais il faudra attendre 1998 et la déclaration « Nous nous souvenons. Une réflexion sur la Shoah » pour que le sujet soit abordé de front.

¹⁸ Les § 21 et 22 concernent spécialement notre sujet.

¹⁹ « Presque », parce qu'à lire le § 22, on perçoit encore certaines réticences, notamment dans les propos suivants : « Les chrétiens doivent-ils donc lire désormais cette Bible comme les juifs, pour respecter réellement son origine juive ? À cette dernière question, des raisons herméneutiques obligent à donner une réponse négative. Car lire la Bible comme le judaïsme la lit implique nécessairement l'acceptation de tous les présupposés de celui-ci, c'est-à-dire l'acceptation intégrale de ce qui fait le judaïsme, notamment l'autorité des écrits et traditions rabbiniques, qui excluent la foi en Jésus comme Messie et Fils de Dieu ». Avant tout, la question posée (les chrétiens doivent-ils lire la Bible comme les juifs ?) a

disparu et l'expression « nouveau respect » prouve bien qu'il s'agit d'une posture inédite.



En second lieu, il faut reconnaître que – contrairement aux documents précédents – tout le texte de la CBP n'a de cesse de chercher à articuler traditions juives et chrétiennes de lecture. Le titre lui-même du document en est l'illustration : « Le peuple juif et ses saintes Écritures *dans* la Bible chrétienne ». Il n'y a, en outre, guère de titre de section ou sous-section qui ne problématise cette articulation. Alors que dans les « Notes pour une correcte présentation » (1985) ou même dans « L'interprétation de la Bible dans l'Église » (1994), la lecture juive est présentée comme une lecture parmi d'autres (voir ci-dessus), ici, au contraire, on s'efforce – même si la tâche est difficile et seulement ébauchée – de montrer comment l'interprétation chrétienne des Écritures s'enracine, dès l'origine, dans la Tradition juive et lui est intrinsèquement liée. Nonobstant la diversité des herméneutiques et sans réduire l'exégèse à une seule procédure, la suite logique d'une telle orientation devrait être la reconnaissance plus nette que le recours à la Tradition juive n'est pas une option, mais représente en quelque sorte un passage obligé pour l'interprétation chrétienne de l'AT (et du NT).

Dans un chapitre de l'ouvrage qu'il consacre à l'eucharistie (Ch. 2 : « Liturgie juive et liturgie chrétienne », p. 21-34)²⁰, Louis Bouyer semble avoir perçu cela avant beaucoup d'autres. Pour cet auteur, et même si ses propos ne sont pas dénués d'une certaine dimension polémique, due à son histoire personnelle²¹, il ne saurait y avoir de lecture de l'AT sans prise en compte de la Tradition juive qui l'a fait



un aspect théorique et inconcevable (s'il l'est vraiment, un lecteur chrétien ne pourra jamais se mettre à la place d'un juif qui ne connaît pas le Christ). En outre, comme toute l'histoire de l'exégèse le montre (depuis l'exégèse patristique jusqu'à la méthode historico-critique) et contrairement à ce que ce paragraphe soutient, il est tout à fait possible d'utiliser une méthode ou de s'inspirer d'un type de lecture sans « nécessairement » en valider tous les présupposés. Cela étant, il faut admettre que cette connaissance et cette pratique de la tradition juive n'incombe pas forcément à tous les chrétiens.



²⁰ L. BOUYER, *Eucharistie. Théologie et spiritualité de la prière eucharistique*, Paris, Desclée, 1966.

²¹ Né dans une famille protestante, Bouyer (1913-2004) devient pasteur luthérien puis entre dans l'Église catholique en 1939. Son évolution rappelle celle de John Henry Newman (1801-1890) dont il se sent d'ailleurs proche.

naître et qui l'a maintenu vivant²². En principe, le document de la CBP n'ignore pas cela. Dès son introduction, il affirme expressément « que le NT reconnaît l'autorité de l'AT comme révélation divine et ne peut se comprendre sans sa relation étroite *avec lui et avec la tradition juive qui le transmettait*²³ » (§ 1). Il admet, par ailleurs, « qu'un rapport similaire lie Écriture et Tradition dans le christianisme comme dans le judaïsme » (§ 84 ; voir aussi § 11). Il affirme, en outre, que « la Tradition donne naissance à l'Écriture », aussi bien dans l'une (§ 9) que dans l'autre (§ 10) religion. Enfin, il précise que cette « tradition vivante est indispensable pour vivifier l'Écriture et l'actualiser » (§ 10) et, citant Vatican II – il ajoute « c'est la Tradition “qui fait comprendre plus profondément dans l'Église la Sainte Écriture et la rend continuellement opérante” » (§ 10). Mais, contrairement à Bouyer, la CBP ne semble pas tirer toutes les conséquences de ces prémisses. Au sujet de cette Tradition juive – diversifiée au temps de Jésus – et sans entrer dans des débats trop techniques, il est surprenant de voir que :

1) La CBP cite davantage Qumran et les manuscrits de la Mer morte (§ 12-15 ; 62) – courant pourtant minoritaire (voir § 12) et non mentionné explicitement dans le NT – que le judaïsme pharisien (§ 9 ; 11) dont est pourtant largement héritier le judaïsme rabbinique subséquent²⁴.

²² « Les savants catholiques admettent bien, dans le christianisme, à partir du NT, que les textes inspirés ne peuvent être isolés du corps où reste vivant l'Esprit qui les a inspirés [...] Et, l'ayant admis, ils n'ont pas de peine à établir [...] le bien-fondé de cet *a priori* [...] Cependant, dès qu'il s'agit non plus du christianisme, mais du judaïsme, le réflexe catholique ne joue plus. Le vieil *a priori* protestant reprend alors l'avantage [...] Et, du coup, catholique pour le NT, on redevient [...] protestant pour l'AT. Tradition, ici, ne peut plus être synonyme que de superfétation étrangère aux textes sacrés, aboutissant [...] à l'altération radicale de leur contenu [...] Pourtant, il devrait paraître bizarre que ce qui est la condition de la vérité de vie dans le NT ne le soit pas dans l'AT [...], que la Parole de Dieu, à partir du Christ, vive dans le Peuple de Dieu en qui demeure l'Esprit qu'on croit l'avoir inspiré, alors qu'avant le Christ cette Parole devrait être comme tombée du ciel, comme si l'Esprit avait directement produit la lettre sans passer par le cœur des hommes, et donc sans y laisser aucun témoignage vivant de son passage [...] Impossible, par conséquent, d'imaginer la relation du NT à l'AT comme une relation qui ne s'attacherait, en celui-ci, qu'aux seuls textes inspirés [...] et pourrait, voire **devrait** négliger ce qui les entoure » (*Eucharistie*, p. 24-25).

²³ Et qui le transmet (présent) toujours ! Voir n. 25.

²⁴ À deux reprises, le texte emploie d'ailleurs l'expression « judaïsme pharisien et rabbinique » (§ 9). Voir aussi § 69 et « L'interprétation de la Bible dans l'Église » (§ I.C.2).



2) Par rapport à ce judaïsme rabbinique, certaines formules maladroites pourraient faire croire qu'il s'agit d'une réalité obsolète et dépassée²⁵.

3) En dépit de l'insistance globale mise sur les traditions herméneutiques juives (surtout § 12-15), aussi bien la préface de Ratzinger (« une lecture possible ») que la conclusion générale du document font de cette composante un élément facultatif : « Pour interpréter avec précision les textes du NT, la connaissance du judaïsme de cette époque est *souvent nécessaire* » (§ 84). « Souvent nécessaire », mais pas indispensable²⁶.

Cette réserve résiduelle à l'égard de la Tradition juive – mélange de respect et de prudence – se traduit d'ailleurs de façon patente dans la section centrale du document qui examine les « Thèmes fondamentaux des Écritures du peuple juif et leur réception dans la foi au Christ » (II, § 19-65). Dans cette longue analyse de neuf « thèmes communs »²⁷, la comparaison, en effet, se fait toujours d'Écriture (AT) à Écriture (NT), sans que cette Tradition juive ne joue quasiment plus aucun rôle et donc, comme si le passage de l'AT au NT pouvait se passer de cette médiation²⁸. Or, comme l'ont bien montré, parmi d'autres, les travaux d'un Roger Le Déaut, les auteurs du NT ne reçoivent et ne lisent jamais qu'une Écriture déjà interprétée²⁹.

G. « *Les dons et l'appel de Dieu sont irrévocables* » (Rm 11,29). Une réflexion théologique sur les rapports entre catholiques et juifs (10 décembre 2015)

Publié par la Commission pour les relations religieuses avec le judaïsme « à l'occasion du 50^e anniversaire de NA », le document

²⁵ Ainsi la note 18 du § 9 : « Selon la conception rabbinique, la Loi écrite *était doublée* [plus-que-parfait] par une Loi complémentaire, orale ». Elle l'est toujours !

²⁶ Cf. aussi la formule concessive du § 22 : « Sur le plan concret de l'exégèse, les chrétiens *peuvent, néanmoins*, apprendre beaucoup de l'exégèse juive pratiquée depuis plus de deux mille ans et, de fait, ils ont appris beaucoup au cours de l'histoire ».

²⁷ Voir surtout § 23-63 : 1) Révélation de Dieu ; 2) La personne humaine : grandeur et misère ; 3) Dieu, libérateur et sauveur ; 4) L'élection d'Israël ; 5) L'alliance ; 6) La Loi ; 7) La prière et le culte. Jérusalem et le Temple ; 8) Reproches divins et condamnations ; 9) Les Promesses.

²⁸ Sur cette section II, voir la critique de J. GRUNEWALD, « Le peuple juif et ses saintes Écritures dans la Bible chrétienne. Point de vue d'un rabbin », dans *Théologiques*, 11, 2003, p. 151-169 (surtout, 160-163).

²⁹ R. LE DÉAUT, « La tradition juive ancienne et l'exégèse chrétienne primitive », dans *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 51, 1971, p. 31-50.

suivant, *Les dons et l'appel de Dieu sont irrévocables*” (*Rm 11,29*), présente l'avantage de récapituler le chemin parcouru, surtout dans son premier chapitre. À nouveau, il ne s'agit pas ici de reprendre l'ensemble de la rétrospective, mais de se centrer sur la seule problématique exégétique de l'AT et de repérer – comme la préface le propose – les approfondissements possibles de la pensée théologique. Je relèverai deux points.

1) C'est la première fois, sauf erreur de ma part, qu'autant de références (3) sont faites à la Tradition orale dans un texte émanant des instances vaticanes : *Pirke Avot* II,7 (§ 24), *Genèse Rabbah* 1,1 (§ 26), TB *Sotah* 14a (§ 48)³⁰. Aux yeux d'un lecteur distrait, cela passe pour un détail, mais on peut aussi y voir le signe que cette Tradition est enfin prise en compte ou, au moins, tenue à moins grande distance que dans les documents précédents.

2) Les § 30-31 du document prennent en compte un changement de paradigme dans la recherche historique³¹. Pour résumer des débats assez techniques³², disons que, jusqu'à récemment, le christianisme était situé dans un rapport de filiation (parent/enfant) par rapport au

³⁰ « Les notes pour une correcte présentation » renvoient une fois au TB *Sotah* 22b (III,8). Le document de la CBP (« Le peuple juif et ses saintes Écritures »), beaucoup plus long, renvoie une fois au traité *Avot* (§ 9), une fois aux règles exégétiques de Hillel (§ 14) et une fois au TB *Shabbat* 31a (§ 79), mais sans citer le passage.

³¹ Il vaut la peine de bien relire ces deux paragraphes pour saisir le propos qui suit. § 30 : « Cette exégèse christologique peut donner l'impression à première vue que les chrétiens considèrent le NT non seulement comme l'accomplissement de l'AT, mais comme son substitut. Mais il s'agit d'une impression fautive, comme le prouve à l'évidence le fait que le judaïsme a été contraint lui aussi d'adopter une nouvelle lecture de l'Écriture après la catastrophe de la destruction du second Temple en l'an 70. [...] Le Temple ayant cessé d'être le centre de la dévotion religieuse juive, les rabbins développèrent un mode particulier de lecture et d'interprétation de l'Écriture, à l'exemple de ce que faisaient les pharisiens ». § 31 : « La conséquence fut qu'il y eut deux types de réponse à cette situation [...], deux nouvelles façons de lire l'Écriture, à savoir l'exégèse christologique des chrétiens et l'exégèse rabbinique de cette nouvelle forme du judaïsme qui se développait dans l'histoire. Et comme chacune de ces deux lectures comportait une nouvelle interprétation de l'Écriture, la question s'est posée alors de déterminer précisément les liens pouvant exister entre l'une et l'autre. Mais comme l'Église catholique et le judaïsme rabbinique post-biblique s'étaient développés en parallèle, mais aussi en opposition et dans l'ignorance mutuelle, il n'était pas possible de répondre à cette question uniquement à la lumière du NT [...] ».

³² S. BÉLANGER, « “Judéens et chrétiens” : “rupture”, “séparation”, “distanciation” ? Évolution d'un paradigme interprétatif de la recherche sur la “croisée des chemins” entre le “judaïsme” et le “christianisme” anciens », dans *Laval théologique et philosophique*, 70, 2014, p. 425-448.

judaïsme et c'est la destruction du Temple de Jérusalem en 70 qui aurait provoqué la rupture entre les deux « religions ». Des études récentes ont plutôt tendance à montrer que le judaïsme contemporain est issu du judaïsme rabbinique qui est né *en même temps* que le christianisme et dans un rapport de « fraternité » (frères « jumeaux » ou « ennemis », selon les modèles) avec lui. Judaïsme et christianisme seraient donc *tous deux* issus du judaïsme du second Temple et plus lointainement de la religion d'Israël. La « séparation » (et non plus la « rupture ») se serait étalée sur plusieurs siècles (entre 2^e et 4^e s., voire au 6^e s. è.c., selon certains). La conséquence d'une telle réévaluation historique est double. D'une part, si les deux « frères » sont nés en même temps, d'un point de vue historique, le christianisme ne peut revendiquer d'avoir remplacé le judaïsme (impossibilité du supersessionisme)³³. D'autre part, si en naissant, ces deux groupes inaugurent chacun une nouvelle façon « de lire l'Écriture³⁴, à savoir l'exégèse christologique des chrétiens et l'exégèse rabbinique » que cette nouvelle forme du judaïsme « a été contraint lui aussi d'adopter [...] après la catastrophe de la destruction du second Temple » (§ 30-31), il en résulte qu'aucune des deux lectures – et plus globalement, aucun des deux groupes – ne peut prétendre à une légitimité supérieure ou à une préséance sur l'autre³⁵. En d'autres termes, le fait que cette Écriture soit née et se soit développée au sein de la Tradition vivante d'Israël ne donne aucun avantage herméneutique à ceux qui en restent, malgré tout, les premiers dépositaires. D'où la conclusion que tirait déjà la CBP en 2001 : « La lecture juive de la Bible est une lecture possible qui se trouve en continuité avec les Saintes Écritures juives de l'époque du second Temple ». Elle constitue « une lecture analogue à la lecture chrétienne, laquelle s'est développée parallèlement ». En conséquence, « chacune de ces deux lectures est solidaire de la vision de foi respective dont elle est un produit et une expression. Elles sont, par conséquent, irréductibles l'une à l'autre » (« Le peuple juif et ses saintes Écritures », § 22).

³³ « Supersessionisme » ou « théologie de la substitution ». Voir J.-M. GARRIGUES, *L'impossible substitution. Juifs et chrétiens* (I^{er} – III^e siècles), Paris, Belles Lettres, 2023.

³⁴ Il ne faut pas oublier qu'ici, « l'Écriture » ne désigne que la BH, puisque le NT est encore en voie de formation et de canonisation.

³⁵ R. CLIFFORD, « Changing Christian Interpretations of the Old Testament », dans *Theological Studies*, 82, 2021, p. 509-530 (surtout p. 527-528).

Sur ces conséquences tirées – il faut le rappeler – d’hypothèses historiques discutables, je ferai deux remarques. D’une part, même si le supersessionisme chrétien ne peut se justifier par l’histoire des origines, il n’empêche que, sur le plan théologique, l’Église s’est longtemps comprise et se comprend peut-être toujours comme le « nouvel et véritable Israël »³⁶, ce qui pose problème surtout à partir du moment où sa composante « juive » (*ecclesia ex circumcissione*) s’étiole jusqu’à devenir invisible. Ensuite, à supposer que les deux herméneutiques christologique et rabbinique se développent de façon parallèle, en partant effectivement tous deux d’un *novum* (destruction du Temple ; mort et résurrection du Christ), il me semble que le passage par la Tradition juive ne peut être facultatif et ce, pour trois raisons au moins qu’il faudrait développer davantage que ce qui est possible ici.

1) Quelle que soit la manière dont on conçoit le processus de construction de leurs identités respectives, l’origine des deux groupes se trouve incontestablement au sein de la religion d’Israël.

2) Avant même leur différenciation, les phénomènes de relecture et de réécriture sont déjà internes au corpus biblique. Cela signifie que l’articulation Tradition/Écriture n’est pas une invention tardive du judaïsme rabbinique (ou du christianisme naissant) et qu’on ne peut comprendre la Tradition postérieure, même si elle évolue et innove, qu’à la lumière et en continuité avec celle qui est déjà à l’œuvre dans le corpus biblique canonique. De façon plus précise encore, il n’y a pas de discontinuité fondamentale et encore moins de coupure entre la manière dont le texte biblique fonctionne et s’élabore (Torah écrite) et la façon dont la Tradition (Torah orale) se développe. En ce sens, les Sages ne font que recueillir l’héritage (contenu et procédures) transmis par les auteurs bibliques et, tirant de ce trésor, « du neuf et de l’ancien » (Mt 13,52), ils l’approfondissent et en révèlent de nouvelles potentialités de sens³⁷.

³⁶ Locution qui n’a rien de scripturaire. Voir *LG* 9; *Ad Gentes* § 5; etc. Sur le « véritable Israël » : M. SIMON, *Verus Israel. Études sur les relations entre chrétiens et juifs dans l’Empire romain (135-425)*, Paris, de Boccard, 1948.

³⁷ B. M. LEVINSON, *L’herméneutique de l’innovation. Canon et exégèse dans l’Israël biblique*, Bruxelles, Lessius, 2005. Dans le même sens, il n’est pas rare aujourd’hui de parler de phénomène de midrashisation à l’intérieur de l’Écriture : E. OTTO, « Late Midrashim in Numbers. A Test Case for the Literary Formations in the Post-Exilic Pentateuch », dans *Zeitschrift für Altorientalische und Biblische Rechtsgeschichte*, 29, 2023, p. 117-131.

3) Enfin, parce que les théories philosophico-littéraires modernes (Hans-Georg Gadamer, Hans-Robert Jauss, Wolfgang Iser) nous ont appris que le sens d'un texte dépend aussi de son appropriation par un lecteur et donc que l'histoire de la réception (*Wirkungsgeschichte*) fait partie intégrante de la démarche exégétique, l'étude de la Tradition juive sans laquelle la Torah écrite ne tient pas s'avère être un moyen indispensable pour en déchiffrer le sens³⁸.

H. *Déconstruire l'antijudaïsme chrétien. À partir de l'enseignement de l'Église* » (1^{er} juin 2023)

Sans prétendre à l'exhaustivité, je terminerai ce tour d'horizon en évoquant le dernier document de la CEF, *Déconstruire l'antijudaïsme chrétien*. Non pas qu'il entende faire preuve d'originalité – son sous-titre l'indique –, mais parce qu'il désigne avec précision, sous forme de vingt questions, les points de résistance et donc de conversion. Concernant la lecture de l'AT, je relève surtout les quatre chapitres suivants : « Dieu est-il violent dans l'AT, amour dans le NT ? » (ch. 1) ; « Un lien spirituel entre AT et NT ? » (ch. 2) ; « “Tu aimeras le Seigneur ton Dieu... et ton prochain comme toi-même”. Un commandement de l'AT ou du NT ? » (ch. 4) ; « L'interprétation des Écritures » (ch. 15). Le fait qu'un tel outil pédagogique paraisse, montre bien, *primo* que la tâche n'est pas achevée : l'actualité se charge de nous le rappeler à intervalles réguliers. Ensuite, cela nous prouve que les questions d'interprétation du texte biblique ne sont pas que des sujets techniques réservés à quelques spécialistes : elles conditionnent des options spirituelles déterminantes. L'interprétation correcte des textes bibliques est un moyen sûr et incomparable pour tendre à cette réconciliation que le Christ a opéré dans sa chair (Éph 2,11-22).

³⁸ Voir CBP, *L'interprétation de la Bible dans l'Église*, § I,C.3 et II,A.1. Bien que n'apportant pas grand-chose pour notre propos – NA 3 y est cité une fois (§ 117) et le § 43 traite du rapport des « chrétiens et juifs face aux Écritures » – l'exhortation apostolique post-synodale, « *Verbum Domini* » (09/2010) énonce toutefois un principe qui pourrait valoir, de façon analogique et pour les mêmes motifs, pour la Tradition juive : « Une écoute renouvelée des Pères de l'Église et de leur approche exégétique contribuera de façon significative à revaloriser une herméneutique adéquate de l'Écriture [...] En effet, les Pères de l'Église nous offrent encore aujourd'hui une théologie de grande valeur parce que centrée sur l'étude de l'Écriture Sainte dans son intégralité [...] Nous apprenons de l'exégèse patristique qu'“on n'est fidèle à l'intentionnalité des textes bibliques que dans la mesure où on essaie de retrouver, au cœur de leur formulation, la réalité de foi qu'ils expriment et qu'on relie cette réalité à l'expérience croyante de notre monde” » (§ 37).

II. LA RÉALITÉ DU TERRAIN

Le travail des consciences et la conversion des cœurs ne peuvent, bien sûr, être évalués. Par contre, il est possible de constater les initiatives, les changements institutionnels et de nouvelles orientations dans la recherche qui témoignent de l'effet d'un texte et de l'évolution du contexte culturel et scientifique. J'examinerai successivement l'aspect institutionnel (A), puis la question des publications (B), avant de fournir quelques indices supplémentaires qui pourraient trahir une évolution du travail exégétique (C).

A. *Les institutions*

Une des premières recommandations de NA 4 est « la connaissance et l'estime mutuelles qui naissent surtout d'études bibliques et théologiques ». Cette recommandation reprise dès les *Orientations* de 1974³⁹ est régulièrement rappelée depuis. De fait, dans la foulée du Concile, un certain nombre d'institutions chrétiennes ont commencé à s'intéresser et à s'investir dans les études juives et dans le dialogue avec les juifs⁴⁰. Parmi celles-ci, il est impossible de ne pas mentionner en premier le couvent *Saint Pierre de Sion – Ratisbonne* à Jérusalem dépendant de la Congrégation des Religieux de Notre-Dame de Sion. À partir de 1970, cette maison devient officiellement le *Centre chrétien d'études juives de Ratisbonne* et accueille nombre d'étudiants de toutes confessions et de tous pays. Parmi ses professeurs les plus illustres, figurent Joseph Stiassny (1920-2007), Pierre Lenhardt (1927-2019), Michel Remaud (1940-2021) et Anne-Catherine Avril (1935). En 1984 et pour assurer la pérennité et le développement du Centre, la petite Congrégation des Pères de Sion cède au Saint-Siège la propriété des bâtiments tout en restant impliquée dans le fonctionnement du Centre. Mais c'est l'Institut Catholique de Paris qui en assume désormais la responsabilité académique. En 1998, le Centre d'études devient *Institut pontifical*, mais trois ans plus tard, en 2001, la Congrégation pour l'éducation catholique décrète unilatéralement la fermeture du *Centre*

³⁹ Voir le texte de présentation et le § III.

⁴⁰ Cette éclosion a été préparée par quelques précurseurs : D. DELMAIRE, « Des catholiques favorables aux juifs et au judaïsme avant la Shoah », dans *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, 130, 2020, p. 55-66.



*pontifical d'études juives de Ratisbonne*⁴¹. C'est alors que le *Centre Cardinal Bea pour les études juives*, rattaché à la Grégorienne (Rome) est créé et récupère le mandat jusqu'ici confié à Ratisbonne⁴².

D'autres institutions du même type et dans lesquelles il n'est pas rare de croiser des enseignants juifs, sont créées en Europe et aux USA. Parmi ces dernières :

- *Institute of Judaeo-Christian Studies* (Seton Hall University). Fondé en 1953, c'est la plus ancienne institution universitaire au monde dédiée aux relations entre catholiques et juifs.
- *Institute for Jewish-Catholic relations* (Saint Joseph University, 1967).
- *Center for Christian-Jewish Learning* (Boston College, 2001).
- Etc.

Tous ces centres nord-américains sont fédérés dans le *Council of Centers on Jewish-Christian Relations* qui sert de plateforme pour le partage d'informations, de recherches et de ressources entre les organisations universitaires et éducatives vouées à l'amélioration de la compréhension mutuelle entre juifs et chrétiens.

L'Europe possède des institutions similaires :

- En France, le *Centre chrétien d'Études juives* rattaché à l'Université catholique de Lyon.
- En Suisse, l'*Institut für Jüdisch-Christliche Forschung* de l'Université de Luzern.
- En Allemagne, l'*Institut Kirche und Judentum*, rattaché à la faculté de théologie de la Humboldt-Universität de Berlin.
- Etc.

Malgré leur nombre, ces institutions de taille modeste et souvent fragiles ne forment pas plus que quelques dizaines d'étudiants par an. Elles n'en remplissent pas moins un rôle essentiel, mais celui-ci excède largement le seul domaine de l'exégèse. C'est pourquoi, il vaut la peine, dans ce cadre, de présenter une autre initiative, plus

⁴¹ Sur cette triste affaire : P. LENHARDT, *Une vie chrétienne à l'écoute d'Israël*, Paris, Parole et Silence, 2021.

⁴² Avec l'inconvénient, par son transfert à Rome, de couper le lien avec le peuple et la terre d'Israël (cf. l'intuition du Père Lagrange quand il a fondé en 1890 l'*École des hautes Études bibliques à Jérusalem*, ancêtre de l'EBAF : étudier la Bible dans le milieu même qui l'avait vu naître).

spécifique et originale venant de l'*Institut biblique Pontifical* (Rome)⁴³. Depuis 1975, sous l'impulsion du futur cardinal Martini, ce haut-lieu de la formation exégétique a conclu un partenariat avec l'Université hébraïque de Jérusalem pour que ses meilleurs étudiants puissent venir passer un semestre d'étude à Jérusalem. Ce programme n'a jamais été interrompu, malgré le contexte politique parfois tendu, et a concerné jusqu'à ce jour, plus de 700 étudiants. Selon Maurice Gilbert, ancien recteur du *Biblique* (1978-1984), ce contact relativement prolongé des futurs exégètes catholiques avec le monde juif – outre les liens d'amitié personnels qu'il aura permis de construire – aura été essentiel pour changer de regard sur la tradition juive :

It seems to me that today's Catholic is considering the texts of Jewish tradition in a new way. He does not read these texts only to draw from them what he considers helpful in understanding the NT, as J. Bonsirven would have done for his anthology of Rabbinical texts. Rather, he tries to understand these texts and the tradition form within and for its own sake, so as to avoid tendentiously reading into the text meanings which it will not bear. In this way he will study Jewish tradition with greater respect and candor⁴⁴.

B. *Les publications*

Un autre moyen de mesurer les changements est de recenser – sur une période assez longue de 76 ans, avant et après NA (entre 1945 et 2020) – les publications exégétiques pour essayer d'y détecter des évolutions dans la recherche. Comme la place est limitée et qu'il s'agit seulement de discerner des « tendances », mon enquête opère une double réduction :

1) Je n'ai choisi que six revues bibliques, parmi les plus prestigieuses et les plus anciennes pour couvrir la période concernée⁴⁵ : *Journal of Biblical Literature* (1881)⁴⁶, *Zeitschrift für die Alttestamentliche*

⁴³ M. GILBERT, « Reflections on Catholic Exegesis and Jewish-Christian Dialogue at the Pontifical Biblical Institute », dans C. THOMAS (éd.), *Understanding Scripture. Explorations of Jewish and Christian Traditions of Interpretation*, New York, Paulist Press, 1987, p. 67-77.

⁴⁴ M. GILBERT, art. cit., p. 70.

⁴⁵ Pour être précis, toutes ces revues ne sont pas nécessairement rattachées à des institutions catholiques et même dans le cas où elles le sont, elles accueillent des articles d'auteurs d'autres confessions ou non confessionnels.

⁴⁶ *JBL* dont les articles et comptes rendus reflètent l'éventail des méthodes, des modèles et des intérêts poursuivis par les sections de travail de la *Society of Biblical Literature* (SBL).

Wissenschaft (1881)⁴⁷, *Revue biblique* (1892)⁴⁸, *Biblica* (1920)⁴⁹, *Catholic Biblical Quarterly* (1939)⁵⁰, *Vetus Testamentum* (1951)⁵¹.

2) En outre, pour éviter la dispersion ou l'inflation de données, j'ai sélectionné, parmi d'autres possibles (l'élection, la mission, etc.), trois thèmes significatifs et étroitement liés au domaine des relations judéo-chrétiennes : l'alliance, la terre, le shabbat. Ces trois thématiques reviennent d'ailleurs régulièrement dans les discussions théologiques et dans les textes officiels⁵².

Sans être impérieux, les résultats de cette enquête – partielle, il faut le rappeler – n'en sont pas moins significatifs. Entre la promulgation de *NA* (10/1965) et 2020 (55 ans après), deux fois plus d'articles ont été publiés chaque année que sur la période post-guerre de 21 ans précédant cette promulgation (1945-1965) : en moyenne 5 articles par an contre 2,2 auparavant.

Pour confirmer cette tendance globale, un autre moyen est d'effectuer une recherche thématique sur la base de données ATLA⁵³ et de relever le nombre d'articles parus dans des revues universitaires –

⁴⁷ *ZAW*, principal périodique international, interconfessionnel et trilingue (anglais, allemand, français) dans le domaine de la recherche sur l'AT et le judaïsme primitif.

⁴⁸ *RB*, organe de l'École Biblique et Archéologique Française de Jérusalem. Elle publie des articles, des chroniques, des recensions, concernant l'étude de la Bible et des disciplines annexes (épigraphie, archéologie, etc.).

⁴⁹ Publiée par l'Institut biblique pontifical de Rome, *Biblica* est une revue de recherche consacrée aux études bibliques (AT et NT), ainsi qu'à la littérature intertestamentaire.

⁵⁰ *CBQ* est une revue théologique publiée par l'Association biblique catholique d'Amérique dont elle est l'organe officiel. Elle propose des articles portant principalement sur l'Écriture et les domaines connexes, une vaste section de critiques de livres, ainsi que des informations sur la vie de l'association.

⁵¹ Publiée par l'Organisation internationale pour l'étude de l'AT, *VT* est une revue de premier plan qui couvre tous les aspects de l'étude de l'AT.

⁵² L'alliance est le cinquième thème traité dans le document « Le peuple juif et ses saintes Écritures » (§ 37-42) ; la question de la terre est abordée dans la section sur « Les Promesses » (§ 56-57) ; le shabbat, enfin, est un des points traités dans celle sur « La Prière et le culte » (§ 46-51). Ces thèmes sont aussi ceux qui sont repris par G. D'COSTA, *Doctrines catholiques sur le peuple juif après Vatican II*, Paris, Cerf, 2023, comme questions cruciales dans le dialogue entre juifs et chrétiens.

⁵³ Base de données bibliographiques (*American Theological Library Association*) spécialisée dans le domaine religieux riche de plus de 1.800.000 notices dans 60 langues dont près de 600.000 références d'articles de périodiques (parus dans plus de 1.700 périodiques) et plus de 250.000 références d'articles issus d'environ 18.000 ouvrages collectifs [recherche effectuée le 09/03/2024].

Table 1. Publications avant *Nostra Aetate* (1945-1965)

	Total Alliance + Terre + Shabbat	Total	Vetus Testamentum	Catholic Biblical Quarterly	Biblica	Revue biblique	Zeitschrift für die Alttestamentliche Wissenschaft	Journal of Biblical Literature
Total des articles	46 (2,2 art./an)	±3300	±700	±600	±650	±400	±350	±600
Alliance		35	11	9	4	3	5	3
Terre		2	0	1	1	0	0	0
Shabbat		9	1	1	4	1	0	2

Table 2. Publications après *Nostra Aetate* (1966-2020)

	Total Alliance + Terre + Shabbat	Total	Vetus Testamentum	Catholic Biblical Quarterly	Biblica	Revue biblique	Zeitschrift für die Alttestamentliche Wissenschaft	Journal of Biblical Literature
Total des articles	272 (5 art./an)	±1100	±2500	±1400	±1700	±1700	±1700	±2000
Alliance		170	54	27	22	11	32	24
Terre		56	15	4	8	5	19	5
Shabbat		48	10	6	4	11	10	7

avec comité de lecture, mais pas forcément spécialisées en exégèse (revues de théologie, d'histoire de l'Église, de sociologie religieuse, etc.) – croisant étude de l'AT et intérêt pour la tradition juive. Les résultats, sans doute affinables, sont probants :

ATLA Religion Database (équation de recherche)	<i>Sujet</i> <Hebrew Bible OR Old Testament> AND <i>Sujet</i> <(Judaism OR Jew OR Jewish)>	<i>Sujet</i> <Hebrew Bible OR Old Testament> AND <i>Sujet</i> <Rabbinic>
1945-1965	194 (9 par an)	13 (1 tous les 2 ans)
1966-2020	4200 (76 par an)	319 (6 par an)

Quoi qu'il en soit de la précision de ces analyses, il est évident – comme le note Maurice Gilbert – qu'aujourd'hui et de plus en plus souvent, les recherches bibliques universitaires abordent peu ou prou la question des anciennes sources juives et en tirent profit pour l'interprétation⁵⁴.

C. Autres indices

Je complète enfin les observations précédentes par une remarque plus circonstancielle, mais non moins importante. Chacun sait que l'histoire de la recherche – surtout, celle concernant le Pentateuque – a longtemps été dominée par la théorie documentaire et le modèle wellhausénien. Comme le reconnaissent la plupart des exégètes aujourd'hui, ce modèle ne proposait pas seulement un outil d'analyse littéraire, mais il était également sous-tendu par une certaine dimension idéologique et, notamment, par une conception évolutionniste contestable de l'histoire. Pour Julius Wellhausen (1844-1918), en effet, la théorie documentaire (J, E, D, P)⁵⁵ fournit une clé pour comprendre – à partir d'une vision magnifiée des origines – l'évolution de la religion vétérotestamentaire. Celle-ci se serait progressivement dégradée d'une situation de pluralité (l'authentique religion représentée par la source *Jehowist* – fusion de J et de E – datée du 8^e s. av. è.c.) à celle d'une ritualisation excessive et stérilisante (le judaïsme post-exilique attesté par la source sacerdotale). Comme le reconnaît Thomas Römer, cette surévaluation de la période monarchique chez Wellhausen pose problème puisqu'elle le pousse à considérer l'histoire d'Israël comme « un processus de dégénérescence croissant vers un judaïsme ritualiste et légaliste, processus qui culmine selon lui à l'époque

⁵⁴ M. GILBERT, art. cit., p. 68.

⁵⁵ « J » pour *Jahwist* (préférence de ce document pour le nom divin Yhwh), « E » pour *Elohist* (Dieu = Elohim), « D » pour *Deuteronomist* (vers 620) et « P » pour *Priesterschrift* ou document sacerdotal (vers 500).

postexilique »⁵⁶. Il n'est pas difficile, en conséquence, d'imaginer ce qu'une telle conception peut véhiculer de préjugés antisémites⁵⁷. Or il se trouve que vers les années 70, cette hypothèse documentaire a commencé à être sérieusement discutée et que, dans un renversement symptomatique, les « sources » les plus anciennes (J et E) ont été contestées (leur nature, voire leur existence) au bénéfice d'une revalorisation de P et des écrits tardifs de la période postexilique qui a vu naître le « judaïsme ». Sans entrer dans des questions très techniques, il est indéniable que ce changement de paradigme dépend de plusieurs facteurs⁵⁸, mais il est aussi possible de suggérer qu'il résulte d'une prise de conscience plus vive de la réalité de la Shoah et de la destinée du peuple juif⁵⁹. Quoi qu'il en soit, cette meilleure prise en compte et cette réappréciation de l'écrit sacerdotal (P) – seul à sortir à peu près indemne de la remise en cause de l'hypothèse documentaire et fondement le plus immédiat du judaïsme subséquent – a permis, en retour, de considérer la Tradition juive elle-même avec moins de dédain et plus d'empathie. Bien que les exemples de cette avancée soit nombreux, je ne citerai en exemple que la sortie du magistral commentaire du rabbi *conservative* Jacob Milgrom (1923-2010) sur le Lévitique⁶⁰ et surtout son énorme influence sur nombre d'exégètes chrétiens⁶¹.

⁵⁶ T. RÖMER, « La formation du Pentateuque. Histoire de la recherche », dans ID. et al. (éd.), *Introduction à l'AT*, Genève, Labor et Fides, 2009, p. 144.

⁵⁷ J.-M. TÉTAZ, « Le protestantisme libéral de l'Empire wilhelmien : un antiju daïsme théologique », dans *Études théologiques et religieuses*, 92, 2017, p. 619-652 (sur Wellhausen, p. 633-643). Et plus globalement, A. BAKKER et al. (éds), « Anti-Judaism and Biblical Scholarship », *Hebrew Bible and Ancient Israel* 14, 2025.

⁵⁸ J.-L. SKA, *Introduction à la lecture du Pentateuque. Clés pour l'interprétation des cinq premiers livres de la Bible*, Bruxelles, Lessius, 2000, p. 182-187.

⁵⁹ Même si la réalité de la Shoah est documentée dès la sortie de la guerre, « il faudra attendre la fin des années cinquante, avec les publications de plusieurs témoignages phares et le début des années soixante, avec le procès Eichmann, pour qu'émergent un véritable intérêt public pour le génocide et un mouvement de mémorisation » (B. PIRLOT, « Après la catastrophe : mémoire, transmission et vérité dans les témoignages de rescapés des camps de concentration et d'extermination nazis », dans *Civilisations*, 56, 2007, p. 21-41).

⁶⁰ J. MILGROM, *Leviticus. A New Translation with Introduction and Commentary*, New York, Doubleday, 1991-2001 (3 vol.).

⁶¹ R. E. GANE & A. TAGGAR-COHEN, *Current Issues in Priestly and Related Literature. The Legacy of Jacob Milgrom and Beyond*, Atlanta, SBL Press, 2015. Dans un essai récent sur Lv 12 (D. LUCIANI, *Parturientes impures et pécheresses*, Paris, 2022), j'ai moi-même accordé une assez large place à l'interprétation juive de ce passage réputé difficile (voir p. 15-51).

CONCLUSION

Au terme de ce parcours, il serait imprudent d'affirmer de façon péremptoire que *NA 4* et ses déploiements successifs sont parvenus à modifier l'étude de l'AT. D'une part, parce que les effets d'un texte particulier sur une pratique sont toujours délicats à établir⁶². D'autre part, parce que – malgré l'existence d'un magistère catholique – l'évolution de la pratique exégétique ne dépend pas uniquement des prises de position de ce magistère. Contrairement à ce que pourrait suggérer, à tort, l'organisation de mon propos en deux étapes (I. Principes – II. Réalité), le rapport entre théorie et pratique n'est pas unidirectionnel mais réciproque. Il serait toutefois aussi inexact de dénier à ce texte (et surtout à son contexte post-Shoah) une quelconque influence. Preuve en est : alors que dans *Divino afflante Spiritu* les mots « juif » et « judaïsme » ne sont jamais utilisés (une référence à Israël, § 36), l'intérêt pour la tradition et la lecture juive de l'Écriture émerge à la conscience chrétienne et commence à être formalisé dans *NA 4* qui est reconnu, à ce titre, comme le « document fondateur et la *Magna Carta* du dialogue judéo-catholique » (Kurt Koch, 16 mai 2012)⁶³. En l'occurrence, l'essor de la doctrine (I) résulte donc, en partie, d'une fertilisation croisée entre des documents spécifiquement « bibliques » et d'autres traitant des relations avec le judaïsme. La pratique (II), quant à elle, évolue aussi sous la conjonction de facteurs externes à la vie de l'Église. Faut-il, par exemple, attribuer la recrudescence des études sur le thème de l'alliance (tables 1 et 2, ci-dessus) au discours décisif de Jean-Paul II à Mayence (17/11/1980)⁶⁴ ? Ou plutôt, aux découvertes des traités d'alliance du POA et au renouveau de leurs études, à partir des



⁶² Il est fort probable, par exemple, que *Divino afflante Spiritu* (1943) ou *L'interprétation de la Bible dans l'Église* (1993), dédiés aux études bibliques, aient joué un rôle bien plus déterminant pour le renouveau de l'exégèse dans le monde catholique que *NA 4*.

⁶³ Discours prononcé à l'Université *Angelicum* de Rome sous les auspices du Centre Jean-Paul II pour le dialogue interreligieux. L'expression est reprise plusieurs fois et notamment le 28 octobre 2020, dans un message du même Cardinal Koch devant l'*International Jewish Committee for Interreligious Consultations* (IJCIC) à l'occasion du 55^e anniversaire de *NA 4*.

⁶⁴ J. DUHAIME, « "L'ancienne Alliance jamais révoquée" dans les interventions récentes des papes », *Théologiques* 24, 2016, p. 147-166.

années 80⁶⁵ ? Ou encore aux recherches liminales de Dennis J. McCarthy ou de Pierre Buis⁶⁶ ? Cela reste difficile à déterminer et il est sans doute préférable d'envisager que tous ces facteurs, et d'autres encore, interagissent et se cumulent.

Quoi qu'il en soit, il est évident que NA 4 a ouvert un chemin, aussi bien sur le plan du dialogue que sur celui des études exégétiques. Côté dialogue, et pour reprendre une image souvent employée, on est passé en un demi-siècle du portail sud de la cathédrale de Strasbourg (la synagogue, yeux bandés) à la sculpture de Joshua Koffman dans les jardins de l'Université saint Joseph à Philadelphie (la synagogue et l'Église lisant ensemble leur saintes Écritures)⁶⁷. Dans le domaine de l'exégèse, l'avancée principale concerne la prise en compte de plus en plus nette de la Tradition vivante d'Israël dans l'interprétation des textes. Mais, comme je l'ai montré plus haut, cette prise en compte est encore timide et se présente trop souvent comme une option, alors qu'elle pourrait contribuer à ressaisir ces textes comme « Parole de Dieu » et à honorer la dimension proprement théologique, et pas seulement historique, du travail exégétique⁶⁸.

B – 1348 Louvain-la-Neuve

Grand-Place, 45 / L3.01.01

didier.luciani@uclouvain.be

Didier LUCIANI

Professeur émérite

Faculté de théologie et d'étude des religions

Institut RSCS - UCLouvain

⁶⁵ Voir le résumé du cours de D. CHARPIN sur « Les alliances du POA, entre diplomatie et religion », dans *Annuaire du Collège de France* 116, 2018, p. 229-242.

⁶⁶ D. J. MCCARTHY, *Treaty and Covenant : A Study in Form in the Ancient Oriental Documents and in the Old Testament*, Rome, PIB, 1963; P. BUIS, *La notion d'alliance dans l'AT*, Paris, Cerf, 1976.

⁶⁷ Il ne s'agit pas seulement d'apprendre à « travailler ensemble [...] pour relever les défis moraux de notre temps » (Déclaration du rabbinat orthodoxe sur le christianisme, « Faire la volonté de Notre Père des cieux. Vers un partenariat entre juifs et chrétiens », 12/2015), mais aussi – comme le recommande déjà *Evangelii gaudium*, § 249 (11/2013) – de lire et d'étudier ensemble les mêmes textes.

⁶⁸ B. BOURGINE, *Bible oblige. Essai sur la théologie biblique*, Paris, Cerf, 2019. J'illustre ce point par un simple exemple. Qui veut étudier le Code de l'Alliance (Ex 21–23) peut se référer au Code d'Hammurabi et en tirer de nombreux éclairages (D. P. WRIGHT, *Inventing God's Law: How the Covenant Code of the Bible Used and Revised the Laws of Hammurabi*, Oxford, Oxford University Press, 2009). Ce faisant, il convoque des vestiges archéologiques qui – aussi intéressants soient-ils – sont restés des millénaires enfouis sous le sable. En revanche, quand il étudie ce même Code de l'Alliance, accompagné de la Mekhila de Rabbi Shimon bar Yohai (ou d'un autre midrash), il s'inscrit dans une tradition qui n'a jamais cessé de porter et de faire vivre le texte pour le rendre contemporain de ses lecteurs.

Résumé – Soixante ans après *Nostra aetate* (28/10/1965) et son fameux paragraphe 4 sur les relations de l'Église catholique avec le judaïsme, cet article – à la fois bilan et perspective – cherche à répondre à une question aussi simple que précise : est-ce que cette déclaration conciliaire a contribué à modifier la façon de pratiquer l'exégèse de l'Ancien Testament et si oui, en quoi ?

Mots-clés – *Nostra aetate* 4, exégèse vétéro-testamentaire, tradition juive, marcionisme, antijudaïsme, Revues bibliques, dialogue judéo-chrétien.

Summary – Sixty years after *Nostra aetate* (October 28, 1965) and its famous paragraph 4 on the Catholic Church's relations with Judaism, this article seeks to answer – offering both an assessment and a perspective – a question as simple as it is precise: Did this conciliar declaration change the practice of Old Testament exegesis? And if so, how?

Keywords – *Nostra aetate* 4, Old Testament exegesis, Jewish tradition, Marcionism, anti-Judaism, Biblical journals, Jewish-Christian dialogue.